DEPARTEMENT des COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de QUEVERT

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260304-2026_008-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 4 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 19 ; de votants = 21

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 20/02/2026
Date de publication : 10/03/2026

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GEA, Bénédicte RUISSEAU, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS : Mélanie RIO

ABSENTS EXCUSES : Arnaud AUBAULT (pouvoir à Sylvie LESNÉ), Clément ROUSSEAUX (pouvoir à Antoine DEGUEN), Jean-Luc ALLORY (pouvoir à Jean-Yves ANGER), Brigitte JUGUE-FOURNET (pouvoir à Anne CHARRÉ)

SECRETAIRE DE SEANCE : Francis ADNOT

<< >>

AFFAIRE 2026.008 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2026

Nathalie BONNOUVRIER et Antoine DEGUEN, intéressés à l'affaire, ne prennent pas part au vote.

Les commissions solidarités et action sociale, jeunesse et animation sportive, et animation culturelle se sont réunies en intercommission le 5 février 2026 pour étudier les demandes de subvention adressées par les associations. Les commissions proposent de maintenir le montant de l'enveloppe attribuée aux subventions aux associations pour l'année 2026 à 52 900 €, selon la répartition suivante :

Associations	Demande 2026 de l'Association	Avis de l'intercommission
Associations Sportives		
Badminton	7 240.00 €	3 245.00 €
BMX	6 000.00 €	5 130.00 €
Football club quévertois	3 000.00 €	2 880.00 €
Hockey club	10 000.00 €	5 230.00 €
Hockey club si qualification coupe d'Europe	5 000.00 €	5 000.00 €
Navajos Country Club	/	500.00 €
Tennis de table	1 500.00 €	1 480.00 €
Les Cyclones	/	1 005.00 €
LSD	/	4 340.00 €
Associations Loisirs		
Union bouliste	350.00 €	450.00 €
Oiseau Feu - Section Arts Plastiques	1 000.00 €	700.00 €
Oiseau Feu - Section Danse	3 500.00 €	3 350.00 €

Publié le 10 mars 2026

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260304-2026_008-DE

Cercle du Poudouvre	300.00 €	150.00 €
Z'ailés de la mouche	100.00 €	50.00 €
Les Noum'Balourds	1 200.00 €	550.00 €
Prise de Bec	350.00 €	225.00 €
Société de Chasse	/	350.00 €
Association Patriotique		
Association Patriotique	/	500.00 €
Associations visant à créer du Lien		
OCCE du Groupe scolaire "Le Petit Prince"		5 000.00 €
OCCE – Classe voile		576.00 €
OCCE – Classe équestre		612.00 €
Ainés de l'Argentel	950.00 €	950.00 €
Association Solidarité Afrique du Pays de Dinan	/	100.00 €
Alcool Assistance	550.00 €	100.00 €
Steredenn	300.00 €	150.00 €
Horizon emploi	/	150.00 €
Don du sang	150.00 €	100.00 €
Adapei-Nouelles	300.00 €	150.00 €
Lire à l'hôpital	300.00 €	200.00 €
Kiwanis (conditionné à la participation aux Joutes nautiques)	100.00 €	100.00 €
Anim'âges	150.00 €	200.00 €
Subventions exceptionnelles		
Badminton		200.00 €
Les Nonchauteurs		500.00 €
Société des courses – reversement du prélèvement sur les paris hippiques		1 433.05 €
TOTAL GÉNÉRAL :		**40 656.05 €**
RÉSERVE :		**12 243.95 €**
INSCRIPTION AU BUDGET PRIMITIF 2026		**52 900.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
A L'UNANIMITE
ATTRIBUE aux associations les subventions telles que présentées pour l'année 2026.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

MAIRIE de QUEVERT
Côtes d'Amor

Publié le 10 mars 2026